# Extincteur CO2 5kg classe B & risques électriques (E)

**Référence : F1380027**




## DESCRIPTION :

- Type de produit : Extincteur CO? pour feux classe B (liquides inflammables) et risques électriques (E)
- Conformité : Directive 2014/68/UE (DESP) • EN ISO 9809-3:2010 • Marquage CE
- Poids / contenance : 5 kg
- Usage : Intérieur (bureaux, locaux techniques, zones à équipements électriques)
- Température de sortie : Très froide (gaz CO?)

## INFORMATION PRODUIT

### Extincteur CO? 5 kg – Extinction propre, rapide et sans résidu (feux B & risques électriques)

Sécurisez efficacement vos locaux avec cet **extincteur CO? de 5 kg**, conçu pour une intervention immédiate sur les **départs de feu de classe B** (liquides inflammables) et sur les **risques électriques**. Le CO? **étouffe le feu** en réduisant la concentration d'oxygène, **sans laisser de poudre ni de trace**. Résultat : une extinction propre, idéale pour les environnements sensibles (bureaux, salles serveurs, ateliers, zones techniques).

### Points forts

- **Sans résidu** : n'endommage pas le matériel, ne salit pas les locaux (parfait pour l'électronique).
- **Action rapide** : gaz CO? efficace sur les **petits feux naissants**.
- **Adapté aux risques électriques** : recommandé à proximité d'armoires électriques et équipements sous tension.
- **Rechargeable** : solution durable et économique sur le long terme.
- **Usage intérieur** : recommandé pour les zones fermées et techniques (utilisation avec précautions d'aération).

### Caractéristiques techniques

- **Agent extincteur** : CO? (dioxyde de carbone)
- **Poids / contenance** : **5 kg**
- **Classes de feu** : **B** (liquides inflammables) + **risques électriques**
- **Température de sortie** : très froide (risque de brûlure par le froid, utilisation avec précaution)
- **Utilisation** : intérieur

## Informations réglementaires

Cet extincteur est conçu dans le respect des exigences européennes applicables, notamment :

- **Directive 2014/68/UE (Équipements sous pression)**
- **EN ISO 9809-3:2010**
- **Marquage CE**
  Système qualité : **UNE-EN ISO 9001**.

## Contrôle et Installation des Extincteurs – Exigences à Respecter

Tout extincteur doit être soumis :

- À **un contrôle annuel** effectué par un technicien ou une société agréée,
- À **une révision décennale** afin de garantir son bon fonctionnement.

Une **étiquette de maintenance** doit être fixée sur chaque appareil. Elle doit mentionner le mois et l'année des interventions et permettre d'identifier clairement l'organisme ayant réalisé la vérification.

## Suivi administratif et registre de sécurité

L'entreprise doit conserver à jour :

- Un **schéma d'implantation des extincteurs**,
- Ainsi qu'un **registre de sécurité incendie listant l'ensemble des opérations de contrôle**.

## Implantation et accessibilité

- Les extincteurs doivent être installés dans des **zones de passage** ou dégagements, à des emplacements **visibles et libres d'accès**.
- Ils peuvent être protégés, à condition qu'une **signalétique incendie permanente** en indique la présence.
- Leur emplacement doit être choisi de façon à ne pas limiter leur efficacité, notamment face aux changements de température.

## Répartition minimale et hauteur d'installation

- Chaque niveau d'un bâtiment doit être équipé d'au moins **1 extincteur pour 200 m²**, avec un minimum de **2 appareils par site**.
- Les extincteurs doivent être **accrochés à un support fixe**, avec la poignée de portage placée à **moins de 1,20 m du sol**.
- Les modèles doivent être adaptés aux **différents types de risques**, notamment aux risques électriques.

## En savoir plus sur la sécurité incendie

Pour renforcer la sécurité et la prévention au sein de votre entreprise, explorez notre gamme complète d'équipements incendie. Vous pouvez également découvrir nos consignes de sécurité et d'évacuation pour assurer une préparation optimale en cas d'urgence. Enfin, n'oubliez pas de parcourir notre collection de panneaux incendiepour signaliser efficacement les zones à risque.

indispensable pour la tranquillité d'esprit.

*Les informations figurant dans cette fiche produit sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas une étude réglementaire.*
*La conformité de l'installation aux prescriptions des assurances, commissions de sécurité et textes réglementaires en vigueur relève exclusivement de la responsabilité du client.*
*La société décline toute responsabilité en cas de refus, réserve ou demande complémentaire émanant d'un organisme de contrôle.*

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

## Tableau des déclinaisons possibles

Réf. F1380027